



**ALLOCUTION DE M. JEAN BAPTISTE SATCHIVI  
PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU BÉNIN (CCIB)**

**A L'OCCASION DU LANCEMENT  
DES TRAVAUX PREPARATOIRES DES  
ETATS GENERAUX DU SECTEUR PRIVE  
DU BENIN.**

Monsieur le Président du Conseil  
Economique et Social

Monsieur le Haut-Commissaire à la  
Gouvernance Concertée

Monsieur le Représentant du Ministre de  
l'Industrie, du Commerce, des Petites et  
Moyennes Entreprises,

Monsieur le Représentant du Ministre de  
l'Economie, des Finances et des  
Programmes de dénationalisation

Monsieur le Représentant du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective

Monsieur le Consultant international de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;

Chers collègues élus consulaires ;

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorables invités ;

C'est pour moi un réel plaisir et une immense fierté de prendre la parole ce jour, lundi 3 novembre 2014, à l'occasion du lancement officiel des travaux préparatoires des états généraux du secteur privé au Bénin, pour vous souhaiter la bienvenue en ces lieux et vous adresser mes chaleureux remerciements pour

avoir répondu présents à notre invitation en dépit de vos multiples occupations.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de Madame le Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, pour sa présence aux côtés de l'Institution Consulaire, en cette précieuse occasion.

**L'événement qui nous rassemble ce jour est d'une importance capitale pour tous les créateurs de richesse et d'emplois, et cela sans exclusive aucune, qui ont décidé de prendre date avec l'histoire en posant un acte majeur, celui de la réalisation des états généraux du secteur privé.**

Cette force de création de richesse que constituent les opérateurs économiques doit être préservée et entretenue à tout prix pour qu'elle continue de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu par la nation.

En effet, la prospérité de l'économie nationale passe nécessairement par la prospérité de l'entreprise, qui elle-même est le résultat des activités de production, de transformation et de commercialisation.

C'est donc pour défendre, protéger et promouvoir les entreprises béninoises et contribuer de manière significative à leur développement, que notre assemblée consulaire s'est fixée une vision ambitieuse, à savoir « **A l'horizon 2019, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin est l'Institution d'appui au développement et au rayonnement des entreprises du Bénin dans le monde entier. Présente sur tout le territoire national, la CCIB est le porte étendard du savoir-faire béninois à l'international.**

La mission qui découle de cette vision est noble et appelle la contribution et l'engagement de chacun et de tous. Elle requiert par ailleurs que de temps à autre, nous puissions organiser des fora du genre de

celui dont nous lançons aujourd'hui les travaux préparatoires, de façon à réfléchir, échanger, débattre, et instruire collégalement des perspectives novatrices qui nous permettront de transformer les rêves contenus dans notre vision en réalités.

Les Etats Généraux du secteur privé béninois ne s'inscrivent nullement dans un effet de mode et n'ont pas pour finalité d'être une rencontre de plus, que dis-je, une rencontre de trop, sans la moindre incidence pour le quotidien des entreprises de notre pays. Les Etats Généraux, se justifient, à plus d'un titre.

D'abord par le bilan et la nécessaire évaluation de notre secteur privé. Nos Etats Généraux se fondent ensuite sur l'impérieuse nécessité de diversifier notre économie, au moment même où nos sources classiques de croissance stagnent et nous invitent à plus d'initiative visant à puiser davantage dans notre génie créateur.

Les petites et moyennes entreprises sont l'épine dorsale de notre économie, elles créent les deux tiers des nouveaux emplois au Bénin et stimulent la croissance économique.

Les Etats généraux se fondent donc sur la lucide conviction qu'il faut tout se dire, ici et maintenant, tout analyser afin de vous permettre de baliser nos décisions. Comme le disait l'économiste et ancien premier ministre français **Raymond BARRE** : « **Quand le moment sera venu, l'heure est arrivée** ».

**Mesdames et Messieurs, distingues invités,**

L'heure est en effet arrivée de nous situer sur la portée des efforts consentis par l'Etat pour financer et promouvoir la PME dans notre pays. Il nous interpelle et nous engage à des changements pragmatiques. Notre économie est menacée par un risque évident de décrochage si nous n'actons pas très vite la rupture avec le système informel. Nous

devons nous arrimer avec intelligence, aux mécanismes qui ont permis aux pays de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique Latine de devenir des économies émergentes.

**Mesdames et Messieurs, distingues invités,**

Nous sommes conscients des problèmes du secteur privé béninois qui vont du besoin de financement des PME au non-respect des clauses des contrats de sous-traitance, à l'attribution des marchés, au manque de mains d'œuvre qualifiées....

Le bilan chiffré est édifiant :

- **5.000 entreprises créées au moins tous les deux ans ;**
- **80% d'entreprises individuelles et seulement 20 % de sociétés ;**
- **Un taux de mortalité de 80% ;**
- Selon le rapport DOING BUSINESS 2015 de la Banque Mondiale, **le Bénin notre pays est classé à la 151<sup>ème</sup> place sur 183 pays,**

**c'est une prouesse, quand on sait qu'il n'y a pas longtemps, nous étions à la 174ème place; c'est le lieu de féliciter tous les différents acteurs qui ont œuvré à ce résultat, notamment le gouvernement et son chef, et le secteur privé qui chaque jour agit dans ce sens. Nous devons maintenant et résolument nous engager à agir à améliorer ce rang de par nos actions entrepreneuriales.**

- L'implantation géographique de l'entreprise au Bénin est territorialement déséquilibrée. **70% de ces entreprises, sinon plus, sont concentrées dans la région Abomey Calavi et 30% disséminées sur le reste du territoire. Dans notre pays, et j'ai peine à le dire, il existe des déserts économiques.**
- **85% des créateurs d'entreprises sont des salariés, à majorité des fonctionnaires et**

**15% seulement des créateurs de ces entreprises sont au départ sans emplois.**

- Bon nombre des PME/PMI Béninoises n'ont qu'une existence juridique et accumulent des temps d'inactivité impressionnants.
- **Des secteurs entiers de l'économie béninoise fonctionnent** pour l'essentiel, dans l'informel et causent un réel préjudice pour les entreprises formellement constituées. Ils font une concurrence déloyale aux entreprises légalement créées et privent ainsi l'Etat d'importantes ressources.
- Une absence de synergie entre les Grandes Entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises.
- Un manque crucial d'une armée d'entreprises de sous-traitants de qualité indispensables à l'émergence de l'industrie dans notre pays

## **Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,**

L'exercice auquel je viens de me livrer peut donner une impression de déjà vu, de déjà entendu et suggérer la lassitude, le renoncement ou même le fatalisme.

Mais, tels des pédagogues, ne nous laissons pas de répéter, de persévérer tout le temps que le message n'aura pas été audible et produit les effets attendus. C'est un fait, le problème dans notre pays réside moins dans la qualité de ses lois que dans les esprits. Il est nécessaire de nous mettre résolument au travail ensemble sans faux fuyants pour nous parler franchement, pour asseoir une vraie politique du secteur privé.

Les questions fondamentales qu'on peut se poser aujourd'hui consistent à se demander :

- Si le secteur privé béninois a lui-même conscience de son identité, son rôle, sa responsabilité, ses missions, ses droits et ses

devoirs vis-à-vis du secteur public, si non de notre nation tout court ;

- s'il existe une réelle valorisation de l'entreprise et du statut de l'entrepreneur afin d'inciter à la création d'entreprise;
- s'il existe une politique rigoureuse de soutien au secteur privé ;
- si la politique d'appui au secteur privé est celle qui répond parfaitement à ses besoins ;
- s'il existe une définition précise du statut du secteur privé et de ses différentes composantes au Bénin ;
- s'il existe une politique sécuritaire des créateurs de richesse et d'emplois ;
- Et enfin, si l'entreprise béninoise a conscience de son rôle de vecteur de développement et du comportement que son promoteur doit avoir.

Ce sont les défis auxquels le secteur privé béninois doit répondre pour relancer le renouveau

économique du secteur privé, en fondant les actions sur un levier essentiel qu'est le dialogue public-privé.

**Mesdames et Messieurs, honorables invités,**

Il n'y a de meilleurs acteurs que ceux du secteur privé pour une réelle définition et une meilleure prise en charge des questions liées au secteur privé.

Notre vœu est la construction d'un dialogue intersectoriel fécond visant à asseoir des bases solides d'un dialogue public-privé et d'un partenariat public-privé au Bénin.

Il est de notre devoir d'insuffler cette dynamique et d'en donner l'exemple. Car nous disposons en notre sein, des ressources nécessaires pour aplanir nos divergences et instituer un cadre qui permet au secteur privé d'être uni, fort et dynamique.

Notre ambition à l'horizon 2019, c'est que le secteur privé trouve sa marque et son domaine d'intervention d'une part et détermine d'autre part, un mécanisme inclusif de fonctionnement pour la gestion commune

des défis de l'entreprise et du développement économique du Bénin.

C'est pour cette raison que nous avons initié ce projet des états généraux du secteur privé et mettre ensemble les expertises à travers le Comité d'organisation que nous avons l'honneur d'installer ce jour, lundi 03 novembre 2014.

Chers membres du Comité d'organisation, au nom de mes pairs ici présents, je voudrais vous inviter à assurer la veille de tous les instants pour atteindre les résultats qui nous permettront de dire que << les fruits ont tenu la promesse des fleurs >> au soir des états généraux que vous avez la responsabilité de préparer.

Notre vœu le plus cher est qu'à travers ce comité d'organisation, nous puissions, dans le cadre des préparatifs de ces états généraux, identifier les chantiers inachevés et proposer des pistes de solutions afin qu'à l'issue des assises, nous puissions

mettre en place de véritables outils d'animation du dialogue intersectoriel.

Je ne saurais finir mes propos sans saluer la présence parmi nous et surtout le soutien du Haut-Commissaire à la Gouvernance Concertée dont l'institution ne cesse de contribuer à l'émergence d'un secteur privé dynamique au service du développement du Bénin. Monsieur le Haut-Commissaire, soyez en remercié.

Je voudrais remercier tout particulièrement l'Organisation Internationale de la Francophonie qui a mis à notre disposition un consultant international pour nous appuyer dans l'organisation de nos états généraux.

Je voudrais remercier toutes les organisations professionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la réussite de cette journée

Je voudrais finir mon allocution par cette affirmation de **Frantz FANON** qui disait : « **Chaque**

**génération a le choix entre trahir et accomplir sa mission** ».

La nôtre **Mesdames et Messieurs, honorables invités**, est de garantir à nos entreprises une économie diversifiée, compétitive, respectueuse des normes, ouverte sur le monde et propice au déploiement du génie béninois. L'enjeu est trop important et notre responsabilité est déjà engagée.

**Vive le secteur privé béninois,**

**Vive la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin,**

**vive le Bénin, Dieu bénisse le Bénin**

**Je vous remercie**